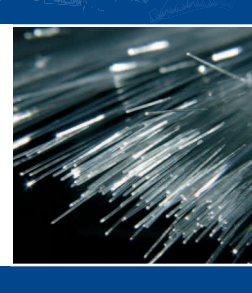
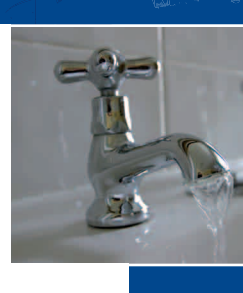


# Congrès d'Annecy du 22 au 25 septembre 2009

**Quelles solidarités territoriales  
face à la crise économique et écologique ?**

**ÉNERGIE, EAU, TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES,  
VALORISATION DES DÉCHETS**

**PROGRAMME ACTUALISÉ AU 30 JUILLET 2009**



SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

## Quelles solidarités territoriales face à la crise économique et écologique ?

*énergie, eau, télécommunications électroniques, valorisation des déchets*

Du monopole au marché : la transformation des systèmes énergétiques est arrivée à son terme. Du moins en apparence. Car, après la libéralisation, se profile une autre mutation, sans doute plus structurelle encore. La pénurie annoncée des énergies fossiles et la hausse concomitante des prix de l'ensemble des sources d'énergie imposent un redéploiement des capacités de production à l'échelle locale comme mondiale – parfois sur fond de tensions géopolitiques.

L'avènement des énergies renouvelables se double d'un retour remarqué de l'industrie nucléaire. Mais, autant la seconde est centralisatrice, autant les premières sont porteuses d'un courant décentralisateur inédit. Les réseaux d'aujourd'hui sont-ils prêts à accueillir les énergies de demain ? Hier pensée comme une politique nationale, l'indépendance énergétique se décline désormais aussi sur des territoires de taille intermédiaire (ceux de la région ou du département) impliquant, sur fond de réforme des collectivités locales, des solidarités territoriales nouvelles – ne serait-ce que pour pallier l'intermittence des productions éoliennes et, demain, photovoltaïques.

Ces questions reflètent des changements sociétaux tout aussi profonds : la maison autonome en énergie correspond aussi à des désirs individuels qui se juxtaposent aux logiques de péréquation. Là encore, face à une crise économique et sociale majeure, des solidarités sont à définir, pour que le petit consommateur ne soit pas le « dindon d'une farce » oligopolistique.

De même, les exigences des consommateurs sont au centre des réflexions qui animent les collectivités en charge du service public de l'eau. Confrontées à une demande accrue de transparence, ne serait-ce que pour le prix de l'eau, les collectivités se dotent d'outils destinés à répondre aux attentes du public (indicateurs de performance) tout en s'interrogeant résolument sur le mode de gestion le mieux adapté, à l'image de Paris qui a opté pour le retour en régie.

*A côté des thématiques traditionnelles de l'énergie et de l'eau, ce 34<sup>ème</sup> congrès de la FNCCR fera une place nouvelle aux télécommunications électroniques et à la valorisation des déchets. En créant deux collèges d'adhérents spécifiques pour ces compétences, elle entend favoriser les synergies entre services publics en réseaux. Un programme sera dédié à ces deux thèmes, le jeudi 24 septembre.*



**09h00 Ouverture de l'exposition**

Accueil des congressistes et des personnes accompagnantes

**09h30 Inauguration de l'exposition par Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR**

**10h00 Conférences promotionnelles :**

**12h30 Total Gaz ; Dict.fr ; EOS-Alpiq**

**12h30 Déjeuner à l'Impérial Palace ou à bord du Libellule  
14h00 (croisière sur le Lac d'Annecy)**

**14h30 SÉANCE D'OUVERTURE  
15h15**

Présidée par Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR, et Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de la Haute-Savoie, Président du Syndicat d'électricité, des énergies et d'équipement de la Haute-Savoie, Vice-Président de la FNCCR

En présence de Jean-Luc RIGAUT, Maire d'Annecy, et d'un représentant du Conseil général de Haute-Savoie

**15h30 SÉANCE PLÉNIÈRE 1**

**17h00 Sécurisation des réseaux face aux risques climatiques, où en est-on ?**

Présidée par Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR

Intervention liminaire de Michel FRANCONY, Président du Directoire d'ERDF

Intervenants : Pierre-Franck CHEVET, Directeur général de l'énergie et du climat, du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire ; Philippe DUCÈNE, Conseiller général, Président du Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne, Vice-Président de la FNCCR ; Frédérique MASSAT, Députée de l'Ariège, Secrétaire générale du Syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Ariège ; Laurent TARDIF, Président du SYCABEL ; Charles REVET, Sénateur de la Seine-Maritime, Président du Syndicat interdépartemental de l'eau Seine-Aval, Vice-Président de la FNCCR ; Bernard VADON, Président du SERCE

*Les premières semaines de 2009 ont été marquées par la tempête Klaus, d'une violence comparable à celle de 1999, et la tempête Quiden, qualifiée de « non exceptionnelle » par Météo-France. Elles ont provoqué d'importants dégâts sur les réseaux de distribution d'électricité, se soldant par les chiffres impressionnants de respectivement 1,7 millions et 900.000 foyers privés de courant. Avec, à la clef, des répercussions sur d'autres services : eau et assainissement, écoles, administrations, téléphonie... , sans oublier l'impact économique de ces coupures d'électricité. Début février, les élus de la FNCCR ont formulé leurs demandes « d'après-tempête » pour sécuriser la distribution d'électricité. Outre un plan d'investissement de 10 milliards d'euros en cinq ans (visant l'éradication des fils nus en basse tension, ainsi que l'enfouissement ou le contournement des zones boisées par des lignes aériennes), les collectivités souhaitent tirer les enseignements de 2009 pour la gestion des situations de crise, obtenir pour l'électricité les mêmes droits que les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement en termes d'informations, par le délégataire, sur la programmation des investissements incombant à ce dernier. Elles posent aussi la question de l'organisation territoriale d'ERDF. Quelques six mois après les tempêtes, où en est-on de ces propositions ?*



**17h15 SÉANCE PLÉNIÈRE 2**

**18h45 Service public et développement international, quels arbitrages ?**

Présidée par Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR

Intervention liminaire de Jacques BLANC, Ancien Ministre, Sénateur de la Lozère, Président du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère, Vice-Président de la FNCCR

Intervention de Jean-François CIRELLI, Vice-Président, Directeur général délégué de GDF-Suez

Intervention de Pierre GADONNEIX, Président directeur général d'EDF

*Le développement à l'international de champions nationaux comme EDF et GDF Suez pose la question de l'avenir de leurs missions d'intérêt général sur leurs territoires d'origine (France et Belgique). Si la séparation patrimoniale apporte des réponses en termes d'indépendance, elle doit s'accompagner d'une autre forme de transparence, celle des flux financiers (dividendes, investissements, pérennité du groupe) à long terme. Comment s'articulent des activités aussi différentes que les services publics d'eau et d'assainissement, du gaz, et la construction d'unités de production ou de terminaux méthaniers chez GDF Suez ? Quelle part réserve le groupe EDF dans sa stratégie aux activités régulées (réseaux et fourniture au tarif réglementé) par rapport à ses ambitions nucléaires aux Etats-Unis, en Chine ou au Royaume-Uni ? Comment la stratégie internationale de l'État et des grands groupes peut-elle concourir à la sécurité de l'approvisionnement énergétique du territoire national ?*

**Soirée libre**



08h45

SÉANCE PLÉNIÈRE 3

10h30 Péréquation tarifaire, financement des réseaux, solidarité sociale

Présidée par Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de la Haute-Savoie, Président du Syndicat d'électricité, des énergies et d'équipement de la Haute-Savoie, Vice-Président de la FNCCR

Message aux congressistes de Paul MAGNETTE, Ministre du Climat et de l'Énergie du Gouvernement fédéral de Belgique

Intervention liminaire de Philippe de LADOUCKETTE, Président de la Commission de régulation de l'énergie

**Intervenants :** Jean GAUBERT, Député des Côtes-d'Armor, Président du Syndicat départemental d'électricité des Côtes-d'Armor, Vice-Président de la FNCCR ; Françoise GROSSETÊTE, Députée européenne (sous réserve) ; Laurence HÉZARD, Directeur général de GRDF ; Jean-Claude LENOIR, Député de l'Orne, Président du Conseil supérieur de l'énergie ; Jean-Pierre RIDEAU, Adjoint au Sous-Directeur chargé de l'action territoriale, de la législation de l'eau et des matières premières de la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

*La complexité des services publics en réseaux a imposé une péréquation tarifaire permettant de financer le développement et la qualité du service rendu. Un marché ouvert peut-il faire totalement l'impasse sur cette péréquation ? Dans le secteur de l'énergie, au-delà de la péréquation tarifaire et financière (FACE) sur les réseaux, quel est l'avenir des tarifs réglementés de la fourniture dans le contexte de la crise économique ? Dans le secteur de l'eau, faut-il imaginer des formes de péréquation destinées à financer de nouveaux investissements de dépollution ? L'exemple des réseaux d'initiative publique de télécommunications électroniques démontre que la péréquation est un modèle toujours favorable au développement économique, permettant de conjuguer innovation et aménagement du territoire.*

10h45

TABLE RONDE A

12h15 Le consommateur d'énergie seul face aux fournisseurs ?

Présidée par Denise SAINT-PÉ, Conseillère régionale, Présidente du Syndicat départemental d'énergie des Pyrénées-Atlantiques, Vice-Présidente déléguée de la FNCCR

**Intervenants :** Patrick BEHM, Président Directeur général d'Enercoop ; Robert DELBOS, Président d'Altergaz ; Marie-Jeanne HUSSET, Directrice de la rédaction de 60 millions de consommateurs ; Denis MERVILLE, Médiateur national de l'énergie ; Françoise THIEBAULT, Vice-Présidente du Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL)

*Usager, abonné, client... et toujours autant de difficultés à communiquer avec son fournisseur, surtout lorsque ça ne se passe pas très bien... La multiplication des interfaces dématérialisées (téléphone, internet) se fait souvent au détriment de l'accueil physique et ne résout que rarement la gestion des conflits. Instances locales de concertation (Commissions consultatives des services publics locaux), marque de confiance Clair'Énergie, instances nationales (médiateurs...): quels sont les meilleurs moyens d'informer et d'aider les consommateurs ? Quel soutien technique une autorité organisatrice peut-elle apporter aux associations de consommateurs ? La concurrence multiplie-t-elle les problèmes ou bien contribue-t-elle à les mettre au jour par davantage de transparence et d'exigence ?*

10h45

TABLE RONDE B

12h15 La démarche de développement durable dans les services d'eau et d'assainissement

Présidée par Paul RAOULT, Sénateur du Nord, Président de Noréade (Régie du SIDEN-SIAN), Vice-Président de la FNCCR

**Intervenants :** Jacques BESLIN, Directeur général délégué d'AFNOR Certification, Joseph HERMAL, Directeur général du Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin ; Jean-Pierre MAUGENDRE, Animateur du groupe de travail sur le bilan-carbone des services d'eau et d'assainissement de l'ASTEE ; Stéphanie REINBERGER, Responsable de pôle, AFNOR Certification ; Jean-Daniel ZETER, Président du Syndicat des eaux et d'assainissement du Bas-Rhin

*La démarche de développement durable, combinant performance économique, responsabilité sociale et respect de l'environnement, devient une nécessité pour les services d'eau et d'assainissement. Des outils existent pour mettre en œuvre cette démarche, tels que le référentiel SD 21000 et le modèle AFAQ 1000NR développés par AFNOR Certification, ainsi que la future norme ISO 26000. Des collectivités commencent à utiliser ces outils, par exemple le Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin dont l'engagement, les pratiques et les résultats en matière de développement durable ont été évalués par AFNOR Certification, à la fin de l'année 2008, au niveau « exemplarité », le niveau le plus élevé obtenu à ce jour par un organisme public en France. Par ailleurs, l'éco-responsabilité implique notamment d'être vigilant en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre des services d'eau et d'assainissement. Des travaux de l'association scientifique et technique pour l'eau et pour l'environnement (ASTEE) sur les spécificités de ces services apportent un éclairage sur les particularités du mode de calcul du bilan-carbone qui doivent être mises en œuvre pour adapter la méthode générale à ce cas particulier.*

10h45

TABLE RONDE C

12h15 Électricité : raccordements, branchements, extensions, renforcements, qui paye (pour) quoi aujourd'hui ?

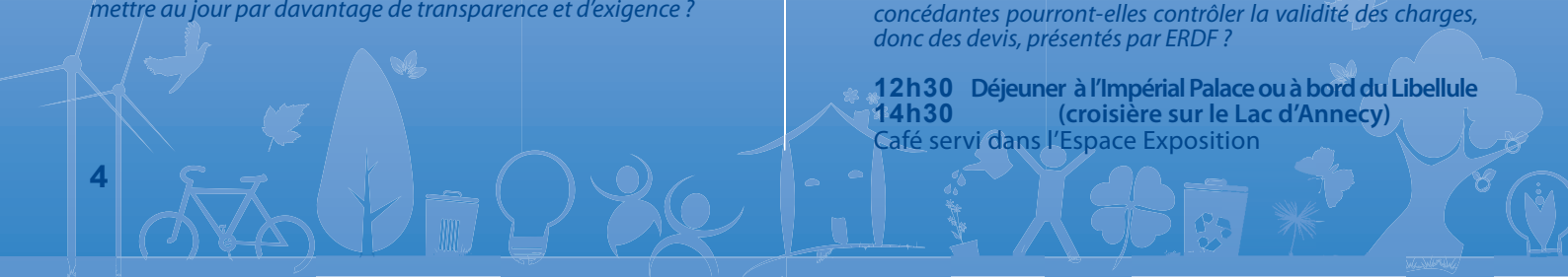
Présidée par Charles de COURSON, Député de la Marne, membre du bureau du Syndicat intercommunal d'énergies de la Marne

**Intervenants :** Bernard CLOUET, Maire de Pont-Château (Loire-Atlantique), Président de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau-Saint Gildas des Bois, représentant l'Association des maires de France (AMF) ; Pierre FONTAINE, Sous-Directeur des systèmes électriques et énergies renouvelables, Direction de l'énergie et du climat du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat ; Jacques GENEST, Conseiller général, Président du Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche ; André MAVIGNER, Vice-Président du Conseil général, Président du Syndicat départemental des énergies de la Creuse ; Thierry PONS, Directeur général adjoint clients-fournisseurs d'ERDF ; Pascal SOKOLOFF, Directeur général de la FNCCR

*Les nouvelles modalités de raccordement au réseau d'électricité décidées en 2007 et 2008 ont entraîné un transfert de charges vers les communes, leur laissant le soin de trouver le financement des sommes dues (budget communal, PVR...). Ces dispositions ont mis à mal la péréquation tarifaire. Augurent-elles d'autres transferts de charges qui verraient, demain, les pétitionnaires s'acquitter de sommes importantes pour être raccordés aux services essentiels ? Comment les communes et les autorités concédantes pourront-elles contrôler la validité des charges, donc des devis, présentés par ERDF ?*

12h30 Déjeuner à l'Impérial Palace ou à bord du Libellule (croisière sur le Lac d'Annecy)

14h30 Café servi dans l'Espace Exposition



**14h30** **TABLE RONDE D**

**15h45 Énergie et acceptabilité sociale**

Présidée par Ladislas PONIATOWSKI, Sénateur de l'Eure, Président du Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Charles BEIGBEDER, Président Directeur général de Poweo ; Yves COLLIOU, Directeur général adjoint en charge des la branche Infrastructures de GDF Suez ; Arnaud GOSSEMENT, Avocat à la cour ; Dominique MAILLARD, Président du Directoire de RTE

*Un champ d'éoliennes, une centrale au gaz, un port méthanier ou... l'EPR : la production d'énergie emprunte des visages divers mais son impact sur l'environnement reste prégnant et suscite, pour chaque projet, des oppositions locales plus ou moins fortes, plus ou moins structurées. Comment assurer la décision publique ? Le syndrome Nimby (« not in my backyard ») est-il soluble dans des impératifs de sécurité et d'indépendance énergétique ? RTE ne peut plus faire abstraction de l'acceptabilité sociale, indique Dominique Maillard, son Président. Gage de qualité, l'enfouissement des réseaux a longtemps été un sujet tabou chez RTE. Le voici qui revient au premier plan avec la liaison transpyrénéenne désormais destinée à être souterraine à 100% côté français...*

**14h30** **TABLE RONDE E**

**15h45 Photovoltaïque : le soleil a-t-il rendez-vous avec la lune ?**

Présidée par Jean BESSON, Sénateur de la Drôme, Président du Syndicat départemental d'énergies de la Drôme, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : André ANTOLINI, Président du Syndicat des énergies renouvelables ; Bernard de la HAMAYDE, Conseiller général, Président du Syndicat départemental d'énergie de l'Aube ; Vincent JACQUES LE SEIGNEUR, Secrétaire général de l'Institut national de l'énergie solaire ; Éric LABORDE, Président de PV Alliance ; Jean-Michel SIARD, Directeur du développement et des partenariats industriels pour GDF Suez

*Le développement accéléré du photovoltaïque en fait-il l'énergie de demain ? La réduction des coûts de fabrication des panneaux, la miniaturisation qui va de pair avec l'accroissement des performances des cellules, semblent indiquer que cette « bulle verte », malgré son récent et brutal dégonflement, est amenée à durer. S'y ajoutent des innovations multiples, pour l'heure encore en laboratoire mais dont les développements commerciaux sont proches : stockage, peintures ou gels solaires... Incubation, solar valleys... : comment les collectivités peuvent-elles devenir des acteurs de ce développement par-delà leur seul rôle de financeurs de projets ? Qu'en attendent les industriels ?*

**14h30** **TABLE RONDE F**

**15h45 La protection des ressources en eau**

Présidée par Pierre BRUYÈRE, Président du Syndicat mixte du Lac d'Annecy

Intervenants : Olivier FERRY, Directeur du développement de l'Office national des forêts ; Marc LAMBERT, Directeur du Syndicat des eaux du Vivier (Ville de Niort) ; Jean-Michel LAYA, Responsable de l'unité des eaux souterraines d'Eau de Paris ; Christian LEPINARD, Directeur des services d'eau potable et d'assainissement de la Communauté d'agglomération d'Annecy

*La protection des ressources utilisées pour la production d'eau potable implique généralement un partenariat entre les collectivités utilisatrices de l'eau et d'autres parties prenantes, telles que les petites collectivités dont le territoire est impacté par les mesures de protection, les propriétaires fonciers, les agriculteurs, les aménageurs, etc...Après un rappel des dernières évolutions juridiques en la matière, l'atelier présentera des exemples : modélisation d'une ressource karstique et gestion prévisionnelle d'étiage permettant de protéger la ressource de la Ville de Niort (Syndicat des eaux du Vivier), protection du Lac d'Annecy afin de l'utiliser pour la production d'eau potable (Communauté d'agglomération d'Annecy), impact des activités agricoles sur la ressource, actions correctives et préventives, partenariats en vue de faire évoluer les pratiques (Eau de Paris), optimisation du rôle protecteur du couvert forestier par une contractualisation entre propriétaires forestiers et collectivités en charge de l'AEP (Office national des forêts).*

**16h00 Séance ouverte au public**

**17h30 Conférence de Jean-Louis ÉTIENNE consacrée au réchauffement climatique**

*Médecin et explorateur, Jean-Louis ÉTIENNE a organisé de nombreuses expéditions à vocation scientifique et pédagogique, orientées vers une meilleure connaissance de l'environnement. Il est le premier homme à avoir atteint le Pôle Nord en solitaire (Pôle Nord en 1986, Transantarctica en 1989-1990, mission « Banquise » avec le Polar Observer en 2002, expédition Clipperton en 2005). Après la projection d'un court film de présentation, Jean-Louis ÉTIENNE fera une intervention et répondra aux questions du public.*

**19h30 Soirée savoyarde du Syndicat d'électricité, des énergies et d'équipement de la Haute-Savoie à l'espace Grand Bo (Le Grand Bornand)**



09h00

SÉANCE PLÉNIÈRE 4

**10h30 Réforme de l'État et des collectivités : quels territoires pour les grandes intercommunalités de services publics ?**

Présidée par Jean-Jacques GUILLET, Député des Hauts-de-Seine, Maire de Chaville, Président du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Pierre BERNARD, Conseiller municipal, Président du Syndicat départemental d'énergies du Tarn ; Antoine COROLLEUR, Conseiller général, Président du Syndicat départemental d'énergie du Finistère, Vice-Président de la FNCCR ; Edward JOSSA, Directeur général des collectivités locales, ministère de l'Intérieur de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales ; Yves KRATTINGER, Sénateur de la Haute-Saône, Président du Conseil général, Vice-Président de l'Assemblée des départements de France ; Jacques PÉLISSARD, Député du Jura, Président de l'Association des maires de France (AMF)

*La réforme de l'État et la simplification du « millefeuille administratif » conduisent les grandes intercommunalités à s'interroger sur leur « optimum » territorial. Pour des services publics en réseaux, le regroupement à l'échelle a minima départementale s'impose comme une évidence ; il permet en outre un dialogue réel avec des entreprises délégataires de taille souvent internationale. Faut-il préparer des modèles de coopération interdépartementale liés à des compétences souvent proches ? Quels modes de collaboration entre les territoires ruraux, les villes, les départements et les régions ?*

10h45

TABLE RONDE G

**12h15 Du centralisme industriel à la décentralisation énergétique : vers des réseaux et compteurs intelligents**

Présidée par Michel SERGENT, Sénateur du Pas-de-Calais, Président de la Fédération départementale d'énergie du Pas-de-Calais, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Pierre BIVAS, Président de Voltalis ; Fabien CHONÉ, Directeur général délégué de Direct Énergie ; Jean-Luc DUPONT, Maire de l'Île-Bouchard, Président du Syndicat intercommunal d'énergies d'Indre-et-Loire ; Éric DYÈVRE, Commissaire à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) ; Vincent MICHEL, Chargé de mission à la Confédération syndicale des familles ; Jean VIGNERON, Directeur de projet à ERDF

*Eau, énergie, télécom... : le réseau « de papa » a-t-il vécu ? Avec l'émergence des énergies renouvelables, le réseau français doit supporter de nouveaux défis et, sans doute, devra-t-il être repensé à terme. Ainsi la réflexion autour des réseaux intelligents de distribution d'électricité (« smart grids ») doit-elle se fonder sur une meilleure maîtrise de la demande tout autant que sur la valorisation des sources renouvelables d'énergie (évolution des dispositifs de comptage, missions d'équilibrage local des GRD...). Quels réseaux et quelles solidarités territoriales faut-il imaginer pour les villes ou les régions autonomes de demain ? Combinés avec des compteurs intelligents, de tels réseaux peuvent-ils aider les Français à devenir des éco-consommateurs ?*

10h45

TABLE RONDE H

**12h15 La mise en commun de moyens au service de l'efficacité énergétique**

Présidée par Jean-Claude MERCERON, Sénateur de la Vendée, Président du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Jean-Louis BAL, Directeur des énergies renouvelables, des réseaux et des marchés énergétiques de l'ADEME, Bernard DUVAL, Délégué général de l'Association française de l'éclairage (AFE) ; Jacky FAILLY, Directeur du développement de Moulins Habitat (sous réserve) ; Daniel LAURENT, Sénateur de la Charente-Maritime, Président du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime, Vice-Président de la FNCCR ; un représentant de la Ville de Clermont-Ferrand (sous réserve)

*Les pics de consommation de l'hiver 2008-2009 ont mis en évidence les difficultés éprouvées par le parc de production électrique français à répondre aux exigences d'une consommation de pointe. L'équipement des ménages français en chauffage électrique, couplé à une isolation des bâtiments pas toujours optimale, impose de rechercher l'efficacité énergétique d'abord dans la réduction des consommations. Ici, les collectivités ont un rôle d'exemplarité et d'initiative majeur. Qu'il s'agisse d'aider particuliers et entreprises à agir ou d'intervenir sur ses propres bâtiments, la mutualisation des moyens à l'échelle territoriale s'impose comme la meilleure solution. Et les syndicats intercommunaux d'énergie, avec leur expertise, doivent devenir les véritables bras armés de cette politique de maîtrise de la demande d'énergie (MDE), symbolisée aujourd'hui par les certificats d'économie d'énergie (CEE).*

10h45

TABLE RONDE I

**12h15 L'intercommunalité dans le domaine de l'eau : concilier proximité, solidarité et efficacité**

Présidée par Charles REVET, Sénateur de la Seine-Maritime, Président du Syndicat interdépartemental de l'eau Seine-Aval, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Alain CHOSSON, Vice-Président de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (C.LCV) ; René HAAG, Vice-Président chargé de l'évolution institutionnelle du Syndicat des eaux et d'assainissement du Bas-Rhin ; Pierre VAN de VYVER, Délégué général de l'Institut de la gestion déléguée ; un représentant du Conseil général des Côtes-d'Armor

Témoignage d'André FLAJOLET, Député du Pas-de-Calais, Président du Comité national de l'eau

*L'évolution des services d'eau et d'assainissement dans un nombre significatif de départements conduit aujourd'hui à une organisation à deux niveaux : une implantation locale qui peut prendre diverses formes (syndicat intercommunal spécialisé, communauté de communes, commission géographique au sein d'une entité plus vaste...), qui soit proche des usagers et associe étroitement les élus locaux au fonctionnement des services ; une structure départementale de mutualisation de l'expertise et des moyens, qui prend souvent la forme d'un syndicat départemental (parfois interdépartemental). Ce modèle est-il généralisable à l'ensemble des départements ? Certains conseils généraux assurent une assistance aux collectivités, notamment par l'animation de réseaux de SPANC. Il faut également tenir compte de la perception que les usagers et leurs associations ont de l'organisation des services publics d'eau et d'assainissement. Une péréquation du prix de ces services à l'échelle départementale peut-elle améliorer leur image en faisant disparaître des disparités locales parfois difficiles à expliquer ?*

**12h30 Déjeuner à l'Impérial Palace ou à bord du Libellule**  
**14h15 (croisière sur le Lac d'Annecy)**

Café servi dans l'Espace Exposition



**14h15** Café servi dans l'Espace Exposition

**15h00** TABLE RONDE J

**16h45** L'évolution des concessions d'électricité et de gaz

Présidée par Guy HOURCABIE, Conseiller général, Président du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre, Premier Vice-Président délégué de la FNCCR

Intervenants : Jacques LE CARPENTIER, Maire de Périers-sur-le-Dan, Président du Syndicat intercommunal du gaz du Calvados ; Pierre LEDERER, Directeur général adjoint commerce d'EDF ; Pierre-Yves MADIGNIER, Directeur général adjoint réseau et patrimoine d'ERDF ; Jean PRORIOL, Député de la Haute-Loire, Président du Syndicat départemental des collectivités concédantes d'électricité et de gaz de la Haute-Loire, Vice-Président de la FNCCR ; Thierry PROUTEAU, Directeur des Affaires Publiques et Européennes de GRDF ; Didier SEBAN, Avocat à la Cour

*Dans un marché ouvert, les nouveaux modèles de cahiers des charges ne peuvent se contenter d'un simple toilettage juridique. Ils doivent intégrer des dispositions renforcées de protection des consommateurs et de programmation des investissements et garantir, par le contrôle des concessionnaires, la qualité de l'électricité et du gaz distribués, la transparence patrimoniale et financière nécessaires à la passation et au renouvellement de ces contrats. Il convient aussi de réfléchir à des avenants locaux destinés à intégrer les nouvelles missions et les nouveaux outils : services publics de fourniture d'électricité, maîtrise de la demande d'énergie, indicateurs de performance.*

**15h00** TABLE RONDE K

**16h45** Eau : le choix du mode de gestion

Présidée par Raymond LANNUZEL, Vice-Président de Nantes-Métropole chargé de l'eau potable et de l'assainissement

Intervenants : Anne LE STRAT, Adjointe au Maire de Paris chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux ; Gérard MARTIN, Vice-Président du Syndicat des eaux d'Île-de-France, Vice-Président de la FNCCR ; Jean-Luc PERROUIN, Directeur de l'eau de Nantes-Métropole ; Patrick SITBON, Directeur adjoint du Syndicat des eaux d'Île-de-France

*Compte tenu des enjeux croissants que représentent les services d'eau et d'assainissement pour une collectivité, les élus doivent aujourd'hui disposer d'éléments objectifs avant de prendre les décisions concernant l'organisation et le mode de gestion de ces services. L'atelier présentera le processus du choix du mode de gestion d'un grand service d'eau potable, en prenant trois exemples :*

- le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) qui a choisi la gestion déléguée après une démarche s'appuyant à la fois sur des études technico-économiques très complètes et sur une large information du public précédant la décision des élus ;
- la Ville de Paris, qui a retenu la régie après un examen de l'organisation et du fonctionnement des services d'eau potable dans les grandes villes européennes, ainsi qu'une étude prospective comportant l'examen d'une quinzaine de scénarios différents ;
- Nantes-Métropole, qui a choisi une organisation du service d'eau potable distinguant nettement l'autorité organisatrice (responsable de la définition des objectifs et du contrôle) et une pluralité d'opérateurs comprenant un opérateur public prépondérant mais n'exerçant pas un monopole puisqu'une partie du territoire est réservée à des opérateurs privés.

**15h00** TABLE RONDE L

**16h45** Entreprises locales de distribution d'énergie : quel statut et quelle taille en régime de concurrence ?

Présidée par Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de la Haute-Savoie, Président du Syndicat d'électricité, des énergies et d'équipement de la Haute-Savoie, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Gert de BLOCK, Secrétaire général de la CEDEC ; Olivier CHARNOZ, Directeur de la Régie du Syndicat électrique intercommunal du Pays Chartrain ; Pierre FONTAINE, Sous-Directeur des systèmes électriques et énergies renouvelables, Direction de l'énergie et du climat du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat ; Jean-François MICHON, Directeur général d'Énergie Service de Belledonne ; Jérôme SAFAR, Premier Adjoint au Maire de Grenoble, Président de Gaz Électricité de Grenoble (GEG) ; Jean-Pierre VIOU, Président du Directoire de SOREGIES Réseaux de Distribution, Président d'Entreprises locales d'énergie (ELE)

*Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, les entreprises publiques locales d'énergie (ELD) courent le risque de voir leurs usagers céder aux appels de la concurrence... Ce qu'ils ne font pas. En parallèle, les ELD sont engagées dans des logiques concurrentielles où elles unissent leurs forces pour être compétitives, à l'exemple d'Altern. Ou bien s'adossent à de grands groupes industriels : GDF Suez, Eni... Existe-t-il une taille critique des ELD ? L'émergence d'acteurs régionaux est-elle envisageable ? Et, pour ce faire, faut-il conserver un mode de gestion en régie ou opter pour la SEM ?*

**17h00** SÉANCE DE CLÔTURE

**18h30**

Présidée par Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR

Intervention d'un membre du Gouvernement

**20h00** Dîner de gala de la FNCCR à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux

Avec remise du Grand Prix des Certificats blancs de la FNCCR



**09h00** SÉANCE PLÉNIÈRE 4

**10h30** Réforme de l'État et des collectivités : quels territoires pour les grandes intercommunalités de services publics ?

Présidée par Jean-Jacques GUILLET, Député des Hauts-de-Seine, Maire de Chaville, Président du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Pierre BERNARD, Conseiller municipal, Président du Syndicat départemental d'énergies du Tarn ; Antoine COROLLEUR, Conseiller général, Président du Syndicat départemental d'énergie du Finistère, Vice-Président de la FNCCR ; Edward JOSSA, Directeur général des collectivités locales, ministère de l'Intérieur de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales ; Yves KRATTINGER, Sénateur de la Haute-Saône, Président du Conseil général, Vice-Président de l'Assemblée des départements de France ; Jacques PÉLISSARD, Député du Jura, Président de l'Association des maires de France (AMF)

*La réforme de l'État et la simplification du « millefeuille administratif » conduisent les grandes intercommunalités à s'interroger sur leur « optimum » territorial. Pour des services publics en réseaux, le regroupement à l'échelle a minima départementale s'impose comme une évidence ; il permet en outre un dialogue réel avec des entreprises délégataires de taille souvent internationale. Faut-il préparer des modèles de coopération interdépartementale liés à des compétences souvent proches ? Quels modes de collaboration entre les territoires ruraux, les villes, les départements et les régions ?*

**10h45** TABLE RONDE T1

**12h15** Contrôler le service public des télécommunications

Présidée par Catherine PEYGE, Maire de Bobigny, Présidente du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC), Vice-Présidente de la FNCCR

Intervenants : Sophie GARNIER, Avocate à la Cour ; Yves ROME, Président de l'AVICCA ; Claude DUCERT, Président du SICOVAL

*Le rapide développement des réseaux d'initiative publique (RIP) de télécommunications électroniques a mis en évidence la capacité des collectivités locales à penser un nouveau service public, dans un contexte où France Télécom se « banalisait » pour devenir un opérateur parmi d'autres. Ce service public suppose désormais un contrôle par les autorités concédantes, portant à la fois sur le patrimoine en cours de constitution et le service rendu aux usagers. Selon quelles modalités s'exerce-t-il ? Sur quelles compétences (externes et internes) les collectivités doivent-elles s'appuyer ?*

**12h30** Déjeuner à l'Impérial Palace ou à bord du Libellule

**14h15** (croisière sur le Lac d'Annecy)

Café servi dans l'Espace Exposition

**15h00** TABLE RONDE T2

**16h45** Réseaux de fibre optique, très haut débit, zones blanches, grises et gris clair

Présidée par Gilbert BLONDEAU, Conseiller général, Président du Syndicat mixte d'énergies, d'équipement et de E-communication du Jura

Intervenants : Nicolas CURIEN, Membre du Collège de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) ; Jean-François PELLETIER, Conseiller général, Président du Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain ; Gilles QUINQUENEL, Vice-Président du Conseil Général de la Manche, Président du Syndicat mixte Manche numérique ; Pierre-Éric SAINT-ANDRÉ, Directeur général délégué d'AXIONE ; Laurent TARDIF, Président du SYCABEL

*L'enjeu du très haut débit pose de multiples questions : propriété des réseaux, neutralité et partage des infrastructures, coût de déploiement... Avec, à chaque fois, des réponses à chercher du côté des collectivités locales. Puisque près d'un département sur deux est desservi par un réseau de fibre optique, le haut débit est bien devenu un service public local. Le chantier du très haut débit implique des acteurs nouveaux : syndicats d'énergie, syndicats d'eau et d'assainissement... et pose la question du partage des coûts. Sans oublier que l'aménagement numérique du territoire suppose aussi une couverture des zones blanches et des zones grises. L'annonce d'un plan de résorption des zones blanches par le secrétaire d'Etat à la Prospective, à l'Evaluation des politiques publiques et au Développement de l'économie numérique devrait permettre aux 364 communes non encore desservies par la téléphonie mobile d'être raccordées à échéance 2012. De même, le dégroupage des sous-répartiteurs devrait-il progressivement permettre aux offres ADSL de se déployer dans les zones grises. Existe-t-il un risque d'aboutir à des zones « gris clair » où, faute de très haut débit, l'ADSL comme la téléphonie mobile ne seraient accessibles que dans des conditions médiocres (faible débit, intermittence de la connexion...) et comment y remédier ?*

**17h00** SÉANCE DE CLÔTURE

**18h30**

Présidée par Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR

Intervention d'un membre du Gouvernement

**20h00** Dîner de gala de la FNCCR à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux

Avec remise du Grand Prix des Certificats blancs de la FNCCR



**09h00** SÉANCE PLÉNIÈRE 4

**10h30** Réforme de l'État et des collectivités : quels territoires pour les grandes intercommunalités de services publics ?

Présidée par Jean-Jacques GUILLET, Député des Hauts-de-Seine, Maire de Chaville, Président du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Pierre BERNARD, Conseiller municipal, Président du Syndicat départemental d'énergies du Tarn ; Antoine COROLLEUR, Conseiller général, Président du Syndicat départemental d'énergie du Finistère, Vice-Président de la FNCCR ; Edward JOSSA, Directeur général des collectivités locales, ministère de l'Intérieur de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales ; Yves KRATTINGER, Sénateur de la Haute-Saône, Président du Conseil général, Vice-Président de l'Assemblée des départements de France ; Jacques PÉLISSARD, Député du Jura, Président de l'Association des maires de France (AMF)

*La réforme de l'État et la simplification du « millefeuille administratif » conduisent les grandes intercommunalités à s'interroger sur leur « optimum » territorial. Pour des services publics en réseaux, le regroupement à l'échelle a minima départementale s'impose comme une évidence ; il permet en outre un dialogue réel avec des entreprises délégataires de taille souvent internationale. Faut-il préparer des modèles de coopération interdépartementale liés à des compétences souvent proches ? Quels modes de collaboration entre les territoires ruraux, les villes, les départements et les régions ?*

**10h45** TABLE RONDE D1

**12h15** Maîtriser les volumes de déchets par une facturation incitative ou dissuasive et par le tri et le recyclage ?

Présidée par Jean-Noël LOURY, Vice-Président du Conseil général, Président de la Fédération départementale d'électricité de l'Yonne, Vice-Président de la FNCCR

Intervenants : Daniel BÉGUIN, Directeur Déchets et sols à l'ADEME ; Hervé GRIMAUD, Directeur général de Recylum ; Jean-Pierre TAILLARD, Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon ; un représentant de Plastic Omnium (sous réserve)

*Le Grenelle de l'environnement et les dispositions législatives qui ont suivi prévoient la généralisation progressive d'une facturation aux usagers en fonction de la quantité de déchets collectés. Quelques collectivités françaises utilisent déjà la redevance incitative et mesurent ses effets positifs ou pervers sur les volumes à traiter et sur le coût du service. Ceux-ci dépendent beaucoup des actions d'information et de communication qui ont accompagné ou précédé le changement de tarification et de la manière dont les différents moyens de tri et de recyclage ont été pris en compte et intégrés de manière globale dans le système de gestion des déchets.*

**12h30** Déjeuner à l'Impérial Palace ou à bord du Libellule

**14h15** (croisière sur le Lac d'Annecy)

**14h15** Café servi dans l'Espace Exposition

**14h45** Temps libre, exposition

**15h00** TABLE RONDE D2

**16h45** Valorisation de la biomasse : de nouvelles perspectives ?

Présidée par Bernard BONILLO, Président du Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Allier

Intervenants : Laurent MICHEL, Directeur général de la prévention des risques du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat ; Roméo RAGAZZO, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque ; un représentant du Syndicat d'élimination et de valorisation des déchets du Calaisis (SEVADEC)

*De nouvelles perspectives s'ouvrent à la méthanisation avec l'agrément récent de l'Agence française de la sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSETT) qui devrait favoriser l'injection de biogaz dans les réseaux publics de gaz naturel.*

*Les exemples d'Amiens, Lille, Montpellier, Dunkerque ou du SevaDec (Calais) montrent à la fois la maturité de la technologie et la nécessité d'optimiser la gestion des déchets ménagers ou assimilés à l'échelle intercommunale (fraction fermentescible). Des passerelles sont donc à trouver entre les intercommunalités spécialisées dans l'énergie et celles œuvrant dans les déchets. La filière agricole n'est pas en reste, à l'image de l'usine de Changé (Mayenne) exploitée par Séché environnement.*

**17h00** SÉANCE DE CLÔTURE

**18h30**

Présidée par Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR

Intervention d'un membre du Gouvernement

**20h00** Dîner de gala de la FNCCR à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux

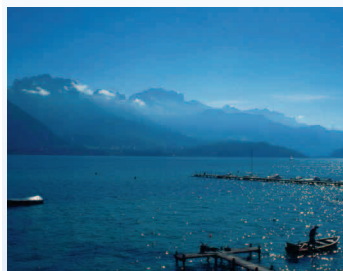
Avec remise du Grand Prix des Certificats blancs de la FNCCR



CIRCUITS TECHNIQUES  
ET TOURISTIQUES

**CIRCUIT A - Annecy**

Visite de deux usines de traitement des eaux d'Annecy et découverte des vieux quartiers d'Annecy.



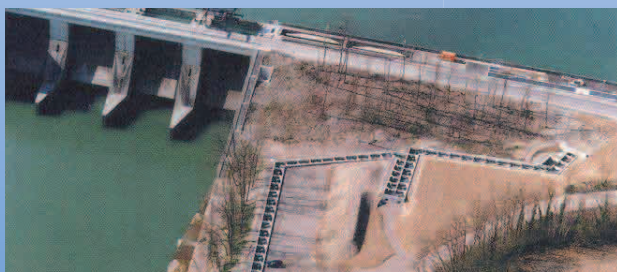
**CIRCUIT B - Ain - Genève**

Visite du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire), du point de présence opérateur du Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain et découverte du vieux Genève.



**CIRCUIT C - Ain - Genève**

Visite de la centrale photovoltaïque, et de l'usine-barrage de Verbois et découverte du vieux Genève.



**CIRCUIT D - Ain**

Visite de la centrale nucléaire du Bugey et découverte de la cité médiévale de Pérouges.



**CIRCUIT E - Haute-Savoie - Suisse**

Visite du barrage hydroélectrique d'Emosson et de la centrale de Vallorcine au pays du Mont-Blanc (attention : retour prévu à 17h minimum).



## PLAN D'ANNECY



## LIEU DE LA MANIFESTATION

Impérial Palace  
Allée de l'Impérial - 74000 Annecy

## TRANSPORT

### Par la route

Annecy est desservie par l'autoroute A41 (E712)

### Distance entre Annecy et quelques villes :

- Genève : 48 km (dont 20 km d'autoroute)
- Chambéry : 50 km (dont 32 km d'autoroute)
- Grenoble : 109 km (dont 96 km d'autoroute)
- Albertville : 43 km
- Bourg en Bresse : 113 km (dont 66 km d'autoroute)
- Lyon : 139 km (dont 128 km d'autoroute)
- Saint-Etienne : 188 km (dont 180 km d'autoroute)
- Paris : 545 km (tout autoroute)

### Par avion

Aéroport Annecy Haute-Savoie Mont Blanc  
8, route Côte Merle - 74 370 Metz-Tessy (6 km d'Annecy)  
Liaisons avec Paris, compagnie Air France, 2 allers-retours quotidiens pour Paris  
Tél. : 0820 820 820 ou sur [www.airfrance.fr](http://www.airfrance.fr)

### Par le train

Gare SNCF : place de la Gare, à Annecy  
Tél. : 04 50 33 81 00  
Pour les réservations et achats de billets par téléphone, téléphonez au 3635  
ou sur le site Internet : <http://www.voyages-sncf.com>  
Annecy - Paris : TGV direct 3h45

## BONS DE RÉDUCTION SNCF

Les bons de réduction SNCF (réduction de 20%) seront envoyés avec la confirmation d'inscription.

## HÉBERGEMENT

Les réservations se font par ordre d'arrivée des bulletins, et ne pourront être satisfaites que dans la mesure des disponibilités et sous réserve du versement d'arrhes. Les arrhes garantissent la réservation de la chambre et sont déduites de la facture finale à régler directement à l'hôtelier lors de votre départ.

Les demandes par fax ne seront traitées qu'en cas de règlement par carte bancaire. Une confirmation individuelle avec les coordonnées de l'hôtel sera envoyée par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin.

## PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

Chaque visite ne peut s'effectuer qu'à partir d'un minimum de 25 personnes. En dessous de ce seuil, nous serons contraints de devoir annuler les visites. En cas d'annulation des visites par les organisateurs, les règlements effectués seront remboursés dans leur intégralité.

## INSCRIPTION

Les inscriptions sont à retourner directement à la FNCCR :  
20, boulevard Latour-Maubourg - 75007 PARIS  
Tél. : +33 (01) 40 62 16 40 - Fax : +33 (01) 40 62 16 41  
E-mail : [fnccr@fnccr.asso.fr](mailto:fnccr@fnccr.asso.fr)

## DROITS D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être faites au moyen du bulletin d'inscription ci-joint et transmises avec le règlement correspondant (libellé à l'ordre d'Annecy Congrès).

Les droits d'inscription comprennent :

- le badge d'accès à toutes les sessions et à l'exposition
- les pauses café
- la pochette de documentation
- l'accès aux différentes options du programme sur inscription et dans la mesure des places disponibles
- les actes du congrès

## CONFIRMATION

A réception de la fiche d'inscription dûment remplie, chaque participant recevra une confirmation de participation avec le nom et l'adresse de son hôtel.

## ANNULATION

Seule une annulation signifiée par écrit à l'adresse ci-dessus (par courrier, fax ou E-mail) au plus tard 40 jours avant la date d'arrivée autorisera le remboursement des sommes perçues (déduction faite des frais de dossier).



## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :



SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

### FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES

Tél. : 01 40 62 16 40 - Fax : 01 40 62 16 41

E-mail : [fnccr@fnccr.asso.fr](mailto:fnccr@fnccr.asso.fr)

## EN PARTENARIAT AVEC :



### SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ, DES ÉNERGIES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

27, rue de la Paix - BP 40045 - 74002 ANNECY CEDEX

Tél. : 04 50 33 50 60 - Fax : 04 50 52 85 21

[www.seleg74.com](http://www.seleg74.com)



## POUR L'EXPOSITION :

### CEB - CONGRÈS EXPOSITION DE BORDEAUX

Jean-Paul ROBIN

Tél. : 05 56 11 88 60

E-mail : [jp.robin@bordeaux-expo.com](mailto:jp.robin@bordeaux-expo.com)

### ANNECY CONGRÈS

Tél. : 04 50 45 00 70

E-mail : [organisation@annecy-congres.com](mailto:organisation@annecy-congres.com)

[www.annecy-congres.com](http://www.annecy-congres.com)



*La FNCCR s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre occasionnées lors de son 34<sup>ème</sup> congrès à Annecy, puis à compenser celles qui n'ont pu être évitées avec l'association GERES Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités – via son programme CO<sub>2</sub>Solidaire.*  
[www.geres.fr](http://www.geres.fr) - [www.CO2solidaire.org](http://www.CO2solidaire.org)

*La consommation d'électricité, du 34<sup>ème</sup> congrès de la FNCCR à Annecy, est certifiée d'origine renouvelable à hauteur de 50 Mwh par le GIE Green Access.*  
[www.green-access.com](http://www.green-access.com)



### FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES

20, boulevard de Latour-Maubourg

75007 PARIS

Tél. : 01 40 62 16 40 - Fax : 01 40 62 16 41 - E-mail : [fnccr@fnccr.asso.fr](mailto:fnccr@fnccr.asso.fr)

consultez nos sites : [www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr) / [www.claienergy.fr](http://www.claienergy.fr) / [www.energie2007.fr](http://www.energie2007.fr) / [www.servicedeau.fr](http://www.servicedeau.fr)